

Comme nous créons et accumulons des informations tout au long de nos activités quotidiennes, nous sommes responsables de la production, du stockage et du traitement des renseignements personnels avec un soin particulier.

Qu'est-ce que les renseignements personnels?

“Renseignements consignés ayant trait à un particulier qui peut être identifié”

[Accès à l'information et la protection de la vie privée \(Loi sur l'\), L.R.O. 1990, chap. F.31](#)

À quoi ressemblent les renseignements personnels?

Informations reliées à:

- la race
- la couleur
- le sexe
- l'état matrimonial ou familial
- l'éducation
- l'origine nationale ou ethnique
- la religion
- l'orientation sexuelle
- l'âge
- les antécédents médicaux, psychiatriques, psychologiques, criminels ou professionnels
- sa participation à une opération financière
- le numéro de téléphone
- l'adresse
- des empreintes digitales ou du groupe sanguin

d'un individu, et:

- un numéro d'identification, d'un symbole ou d'un autre signe individuel qui lui est attribué (exemples: numéro d'étudiant, numéro d'employé, numéro d'assurance sociale)
- ses opinions ou de ses points de vue personnels, sauf s'ils se rapportent à un autre particulier

D'autres exemples:

- la correspondance ayant explicitement ou implicitement un caractère personnel et confidentiel, adressée par le particulier à une institution, ainsi que des réponses à cette correspondance originale susceptibles d'en révéler le contenu
- des opinions et des points de vue d'une autre personne au sujet de ce particulier
- du nom du particulier, s'il figure parmi d'autres renseignements personnels qui le concernent, ou si sa divulgation risque de révéler d'autres renseignements personnels au sujet du particulier

Les renseignements personnels NE COMPRENNENT PAS:

Les informations qui concernent un particulier décédé depuis *plus de trente ans*

Le nom, le titre, les coordonnées et la désignation d'un particulier qui servent à l'identifier par rapport à ses activités *commerciales* ou à ses attributions *professionnelles ou officielles*. Exemple: Adresse courriel @uottawa et extension de téléphone.

Comment protéger les renseignements personnels?

- En suivant les lignes directrices du [Bureau de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée](#) pour le traitement des renseignements personnels.
- En protégeant les informations en utilisant le [règlement 117](#) pour attribuer une classification de sécurité des informations.
- En lisant le [Manuel pour la gestion de l'information](#) et ses outils pour savoir comment créer, accumuler, stocker, utiliser, partager, conserver, et détruire toutes les informations de manière appropriée tout au long de leurs cycles de vie.



Questions sur la façon de **traiter une atteinte à la vie privée, une plainte relative à la protection de la vie privée, ou une demande d'accès à l'information ?**

Consultez le [site Web du Bureau de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée](#) pour les outils, les formulaires et plus, ou contactez baipvp@uottawa.ca



Questions sur la façon de **gérer les informations que vous créez et accumulez** lors de vos activités administratives et opérationnelles quotidiennes?

Consultez le [site Web de la Gestion de l'information et des archives](#) ou contactez archives@uottawa.ca